

Madame, Monsieur,

L'association citoyenne **DRAPO (Denfert-Rochereau / Avenue du général Leclerc / Porte d'Orléans)** regroupe depuis 2011 les différents acteurs locaux - riverains, commerçants, usagers, associations - impliqués et intéressés par le réaménagement de l'avenue du général Leclerc. A ce titre, elle a mené, à de nombreuses reprises, des actions d'information, de sensibilisation et d'échange avec les habitants du 14^{ème} arrondissement. L'association s'est évidemment inscrite dans le processus municipal de concertation, mené depuis mars 2016 et enfin initié par la nouvelle maire du 14^{ème} après 15 ans d'attente.

Suite aux très nombreux ateliers de concertation déjà menés, un des principes majeurs retenus de ce projet de réaménagement est d'avoir, sur l'avenue du général Leclerc, **une « Ambition Bus » affirmée.**

Cette « Ambition Bus » sur l'avenue s'inscrit pleinement dans les politiques et les mesures annoncées à la fois par les majorités municipales et régionales, et organisées concrètement par le STIF et l'opérateur RATP.

Nous demandons donc la mobilisation de tous les acteurs pour un projet global qui réponde à cette « Ambition Bus » sur l'avenue du général Leclerc.

Très concrètement, cette ambition se décline en une amélioration de la fluidité et de la régularité des lignes, une attention portée aux passages des bus aux carrefours, une vision métropolitaine qui insiste sur les liaisons entre Paris et la périphérie, un soin apporté à l'amélioration des conditions de montée et de descente des véhicules.

Cette « Ambition Bus » se traduit concrètement par les impératifs suivants :

- Pour une amélioration de la fluidité et de la régularité des lignes, **les couloirs de bus en site propre sécurisés sur l'ensemble de l'avenue sont primordiaux**

- Un autre aspect nécessaire de cette « Ambition Bus » est le soin à accorder aux conditions de montée et de descente des véhicules pour **permettre des accès sécurisés à l'ensemble des voyageurs, y compris ceux à mobilité réduite** (ces derniers n'ont pas de réelles alternatives de transport et leur accès au bus reste critique).

- Pour une vision métropolitaine insistant sur les liaisons entre Paris et la périphérie, **le report des terminus des actuels 28 et 38 au pôle d'échange de bus de la porte d'Orléans est un préalable indispensable.**

- **La circulation fluide des bus sur le sud de l'avenue nécessite, par ailleurs, la disparition du « tourne à gauche » rue Beaunier**, actuellement source de nombreux dysfonctionnements :

* les bus doivent aujourd'hui, sur l'avenue, couper, avec difficulté, toutes les files de circulation Nord-Sud et Sud-Nord, ce qui contribue grandement à la congestion de cette partie de l'avenue ;

* le temps régulièrement nécessaire (10/15 minutes) pour aller de l'avant dernière station à la dernière station fait que de nombreux usagers choisissent de descendre dès la place Hélène et Victor Basch pour éviter de rester bloqués dans le bus.

- actuellement tous les bus (28, 38, 68 et 62) et plus particulièrement les bus articulés du 62 éprouvent de très grandes difficultés à traverser la place Hélène et Victor Basch (place d'Alésia), difficultés qui contribuent par ailleurs malgré eux à l'asphyxie de la place plusieurs heures par jour. La situation ne pourra qu'empirer avec le passage annoncé en bus articulé de la ligne 38. **Il est donc indispensable que la ville de Paris, la RATP et le STIF explorent toutes les possibilités pour faciliter la traversée de la place par les bus, notamment les plus longs** (l'actuel articulé 62 et le futur articulé 38). Parmi celles-ci, l'association DRAPO porte une proposition d'une priorité bus de quelques secondes aux feux.

La présentation faite lors de la réunion du 23 mars en mairie du 14^{ème} ne prend pas en compte l'ensemble de ces pré-requis à un réaménagement cohérent de l'avenue du général Leclerc, qu'appelle de leurs vœux l'ensemble des acteurs locaux (riverains, commerçants, usagers, associations).

Nous demandons donc la mobilisation active et l'implication de tous les acteurs (Mairie du 14^{ème}, Ville de Paris, Région Ile de France, STIF, RATP, Préfecture) pour un projet global et pérenne qui réponde à cette « Ambition Bus » sur l'avenue du général Leclerc, quel que soit leur champ de compétence, avec pour seule visée le souci de l'intérêt général.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments attentifs et respectueux.